

# Accompagnement aux activités de loisirs

Service clientèle et milieu de vie  
Bénévole

Sous la supervision de l'intervenant désigné, le bénévole contribuera aux différentes activités mises en place par le service pour assurer le bien-être des résidents dans leur milieu de vie.

## Tâches :

- Aide aux déplacements des résidents, en accompagnant ceux-ci de leur étage vers le lieu de l'activité;
- Apporte un soutien à l'intervenant désigné durant l'animation de l'activité;
- Offre une présence attentive aux résidents durant l'animation de l'activité;
- Motive les résidents à poursuivre leur participation;
- Collabore avec les autres bénévoles;
- Raccompagne les résidents à leur étage à la fin de l'activité.

## Exemple d'activités de loisirs:

- Activités créatives (Art, cuisine etc.)
- Activités de divertissement (Musique, cinéma etc.)
- Activités intellectuelles (Bingo, jeu de société, lecture etc.)
- Activités physiques (Mouvement santé, ballons, jeu de fer etc.)
- Activités thérapeutiques (zoothérapie, musicothérapie etc.)
- Activités spirituelles (Messe, liturgie de la parole etc.)

## Conditions de travail :

- Accompagnera une clientèle vulnérable en perte d'autonomie;
- Disponibilité minimum de 3 heures par mois;
- Repas offert lors d'une période de bénévolat de plus de 4 heures, couvrant l'heure d'un repas;\*
- Stationnement offert gratuitement.\*



\*Des modalités s'appliquent.

